



17^{ème} TIR DU CORJON

Jeudi	25 avril 2024	de 16 h 00 à 20 h 00
Jeudi	2 mai 2024	de 16 h 00 à 20 h 00
Vendredi	3 mai 2024	de 14 h 00 à 20 h 00
Samedi	4 mai 2024	de 08 h 30 à 12 h 00

Tir de groupes et individuels
Plan de tir 300 m

Buvette

Petite restauration - Boissons

Les tireurs individuels sont les bienvenus.

www.tirsportifechallens.ch

Le bureau ferme ½ h avant la fin des tirs

Dispositions générales

Société organisatrice : Société de tir : Tir Sportif Echallens

- Genre de tir : Concours des Sociétés (CSOC) et individuels.
- Participation : Les sections affiliées à la FST et à l'AVTS peuvent inscrire un nombre illimité de groupes formés en Cat. A de 4 tireurs avec addition des 3 meilleurs résultats. Le groupe de 3 tireurs est aussi valable. En Cat. D et E de 6 tireurs avec addition des 5 meilleurs résultats. Le groupe de 5 tireurs est aussi valable. Les tireurs individuels sont aussi admis.
Le même tireur ne peut tirer qu'une seule fois le programme.
- Licences : Licence obligatoire. Le numéro de licence de chaque tireur doit être mentionné sur le formulaire d'inscription.
- Inscriptions : **Tir Sportif Echallens**
p.a. Ravy Pascal, Ch. de la Raisse 39, 1040 Echallens
pry1040@gmail.com
Inscriptions possibles pendant la durée du tir
- Paiement : Les finances de groupes doivent impérativement être totalement payées à l'avance au CCP n° 10-15194-5 de la société ou au bureau le jour du tir.
(Iban n° CH12 0900 0000 1001 5194 5)
- Finance de groupe : Elle est fixée à **Fr. 30.00 pour la Cat. A et à Fr. 40.00 pour la Cat. D et E.**
Les 100% des finances de groupes reviennent aux 60% des groupes, au minimum.
- Livret de tir et taxes FST & AVTS : Le livret de tir est obligatoire. Le prix est fixé à **Fr. 6.00**. Il sera délivré sur place. Il comprend les taxes de la FST, Fr.1.00/tireur, celles de l'AVTS, Fr.1.00/tireur, ainsi que les autres frais administratifs liés à la manifestation.
- Paiement livret de tir : Le livret de tir ne sera délivré au tireur que si le montant du livret et la finance de groupe ont été acquittés.
- Distinction/
Carte couronne : Un seul prix en nature ou une seule carte couronne sera délivré par tireur, Valeur Fr. 12.00 ou Fr. 15.00 si réussie à la passe "GROUPE" et "ECHALLENS "
- Positions : Arme libre pas couché, sauf V couché bras franc et SV couché avec appui
Fusil standard couché bras franc
Mousqueton couché bras-franc ou avec appui ou sur bipied
Fusils d'assaut sur bipied
- Catégorie d'armes : Cat. A : Fusil standard et Armes libres
Cat. D : FA57/03 / Mousqueton 31/11
Cat. E : FA90 / FA57/02
- Catégorie de groupes : Cat. A : Toutes les armes
Cat. D : Toutes les armes d'ordonnance
Cat. E : FA 90 et FA 57-02 uniquement
- Munition : Elle sera délivrée et tirée sur place au prix de 35 cts la cartouche. La munition personnelle est interdite. Les douilles restent propriété de la société organisatrice.
- Mutations : En cas d'empêchement, un tireur annoncé peut être remplacé par un tireur de la même société. Le cas doit être annoncé avant que le premier tireur du groupe n'ait commencé son programme.
Tout tireur manquant à son tir sera noté zéro.
- Dérangements : Le tireur supporte les dérangements survenant à son arme, à l'exception des ruptures de matériel.
- Réclamations : Elles sont à adresser à l'organisateur, le jour même du concours. Elles sont traitées et réglées immédiatement. Le droit de recours à la Commission disciplinaire et de recours de la FST est réservé. (Reg 1.31.00 du 28.08.2001)

CIBLE " EXERCICE "

Armes Toutes les armes
Cible A à 10 ou à 100 points
Nombre de coups 5 coups, coup par coup interruption à volonté
Prix de la passe **Fr. 6.00** (munitions comprises)
Dispositions Nombre de passes illimitées

CIBLE " GROUPE "

Armes Toutes les armes
Cible A à 10 points
Nombre de coups 5 coups, coup par coup, 3 coups en série, sans interruption
Prix de la passe **Fr. 18.00** par tireur (Fr. 15.20 + Fr. 2.80 pour la munition)
Finance de groupe Fr. 40.00 Cat. D/E
Fr. 30.00 Cat. A

Distinction Carte couronne à Fr. 12.00

Catégorie A	72 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	71 points et plus pour	U21 et V
	70 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	69 points et plus pour	E
Fass 57 (03), Mousqueton	68 points et plus pour	U21 et V
	67 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	66 points et plus pour	E
Fass 90 et Fass 57 (02)	65 points et plus pour	U21 et V
	64 points et plus pour	U17 et SV

Classement Au total des 3 meilleurs résultats du groupe pour la Cat. A et des 5 meilleurs résultats pour la Cat. D/E, appui par le meilleur résultat.

Répartition 100% des inscriptions de groupes au 60% des groupes à condition qu'il y ait au moins 5 groupes par catégories, sinon les finances de groupes seront remboursées.
Deux classements : armes de sport Cat. A, armes d'ordonnances Cat. D/E.
Valeur du 1^{er} prix Cat A : **Fr. 150.00** dernier prix Fr. 20.00
Cat D/E : **Fr. 200.00** dernier pris Fr. 20.00

CIBLE " ECHALLENS "

Arme Toutes les armes
Cible A à 100 points
Nombre de coups 5, coup par coup sans interruption
Prix de la passe **Fr. 18.** - (Fr. 16.25 + Fr. 1.75 pour la munition)
Distinction Carte couronne à Fr. 12.00

Catégorie A	440 points et plus pour	E
Arme libre et fusil standard	430 points et plus pour	U21 et V
	420 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie D	415 points et plus pour	E
Fass 57 (03) et Mousqueton	410 points et plus pour	U21 et V
	405 points et plus pour	U17 et SV
Catégorie E	405 points et plus pour	E
Fass 90 et Fass 57 (02)	395 points et plus pour	U21 et V
	390 points et plus pour	U17 et SV

Cible Echallens En 3 catégories : A, D et E au total des points, puis par l'âge
Fr. 70.00 au premier, Fr 50.00 au deuxième, Fr. 30.00 au troisième

CIBLE **" REPARTITION "**

Arme Toutes les armes
Cible A à 10 points
Nombre de coups 6, coup par coup sans interruption
Prix de la passe **Fr. 20.00** (Fr. 17.90 + Fr. 2.10 pour la munition)
Distinction Aucune

Barème :

Points	Cat A	Cat D	Cat E
60	Fr. 100.00	Fr. 100.00	Fr. 100.00
59	Fr. 50.00	Fr. 60.00	Fr. 70.00
58	Fr. 40.00	Fr. 40.00	Fr. 50.00
57	Fr. 20.00	Fr. 30.00	Fr. 40.00
56	Fr. 10.00	Fr. 20.00	Fr. 30.00
55	Fr. 8.00	Fr. 15.00	Fr. 25.00
54		Fr. 10.00	Fr. 20.00
53		Fr. 5.00	Fr. 15.00
52			Fr. 8.00
51			Fr. 5.00

Répartition :

Le paiement de la répartition immédiate aura lieu durant les tirs, les demandes ultérieures ne seront pas prises en considération.

Si le paiement comptant en espèces n'atteint pas les **60 %** du produit des passes, la différence sera attribuée en totalité au concours de groupes concerné. Le transfert des montants de différence entre les diverses catégories n'est pas autorisé.

Classement Roi du Tir : 3 catégories

Cat A/D/E 100 % cible Groupe + 10 % cible Echallens + 100 % cible Répartition
1^{er} Fr. 100.00 2^{ème} Fr. 70.00 3^{ème} Fr. 50.00

Association Vaudoise de Tir Sportif
Approbation du plan de tir : le 13 mars 2024

Le Chef de la Division fusil :

Gilbert Hédiquier